

**Fernando Alves Correia**

CURRICULUM VITAE (Résumé)

Professeur Émérite de la Faculté de Droit de l'Université de Coimbra, ayant enseigné le Droit Administratif, le Droit de l'Aménagement du Territoire et de l'Urbanisme et le Droit Constitutionnel ;

Chargé de cours et ayant donné des conférences au Portugal et dans divers pays, tels que le Brésil, Angola, Chine (Macao), Espagne, France, Italie, Allemagne, Belgique et Roumanie ;

Sous-directeur de la Faculté de Droit de l'Université de Coimbra (du 1<sup>er</sup> août 2009 au 13 septembre 2011) ;

Juge à la Cour constitutionnelle du 30 octobre 1989 au 16 mars 1998 ;

Président du Conseil Pédagogique de la Faculté de Droit de l'Université de Coimbra (du 7 octobre 2004 au 15 février 2007) ;

Président de l'Assemblée des Représentants de la Faculté de Droit de l'Université de Coimbra (du 15 février 2007 au 23 juillet 2009) ;

Président de la Commission Électorale de l'Assemblée de l'Université de Coimbra qui a élaboré et approuvé les Statuts de l'Université de Coimbra, homologués par l'Arrêté Normatif n.º 43/2008, du 21 août, publié dans le *Diário da República*, 2<sup>ème</sup> série, n.º 168, du 1<sup>er</sup> septembre ;

Membre de l'Assemblée de l'Université de Coimbra, membre du Sénat de l'Université de Coimbra (de 2000 à 2005) et membre de l'Assemblée de Représentants de la Faculté de Droit de l'Université de Coimbra (jusqu'au 23 juillet 2009) ;

Membre du Conseil Scientifique de la Faculté de Droit de l'Université de Coimbra, depuis l'obtention du Doctorat (1990), dans un premier temps en raison du statut de Professeur Titulaire et ensuite par l'élection de ses pairs ;

Coordinateur de la Section des Sciences Juridiques et Politiques de la Faculté de Droit de l'Université de Coimbra, de l'année scolaire 2008-2009 au 23 juillet 2020 ;

Président de l'Association Portugaise de Droit de l'Urbanisme ;

Vice-Président de l'Association Internationale de Droit de l'urbanisme, basée à l'Université Paris I, Panthéon-Sorbonne ;

Président du *Centro de Estudos de Direito do Ordenamento, do Urbanismo e do Ambiente* (CEDOUA) [Centre d'Études de Droit de l'Aménagement du Territoire, de l'Urbanisme et de l'Environnement], basé à la Faculté de Droit de Coimbra ;

Président du Conseil Fiscal du *Centro de Direito Público e da Regulação* (CEDIPRE) [Centre de Droit Public et de la Régulation];

Coordinateur, désigné par le Conseil Scientifique, des cursus de Licence (8 semestres) en Administration Publique et Privée et de Master en Administration Publique et en Administration Publique des Entreprises, de la Faculté de droit de Coimbra (jusqu'au 18 décembre 2014);

Coordinateur Scientifique, désigné par le Conseil Scientifique, du Doctorat en « Droit, Justice et Citoyenneté au XXI<sup>e</sup> Siècle », un partenariat entre la Faculté de Droit et la Faculté d'Économie de l'Université de Coimbra (jusqu'au 18 décembre 2014) ;

Président du Comité d'Évaluation des Enseignants de la Faculté de Droit de l'Université de Coimbra, pour la période 2017-2019, poste occupé jusqu'au 23 juillet 2020 ;

Rédacteur et Copropriétaire de la Revue de Législation et de Jurisprudence, y ayant publié plusieurs articles et commentaires jurisprudentiels ;

Membre du Conseil Scientifique des revues suivantes: *Revista do Centro de Estudos de Direito do Ordenamento, do Urbanismo e do Ambiente* (RevCEDOUA); *Direito Regional e Local*; et *Direito e Política*;

Membre du Conseil Scientifique International des Revues suivantes : *Revista de Derecho Urbanístico y de Medio Ambiente*; *Revista Americana de Urbanismo*;

*Referee* de la Rivista Giuridica dell'Edilizia, publiée à Milan, par les Éditions Giuffrè;

Correspondant Universitaire International du Groupement de Recherche sur les Institutions et le Droit de l'Aménagement, de l'Urbanisme et de l'Habitat (GRIDAUH), basé à l'Université Paris I, Panthéon-Sorbonne ;

Auteur du Discours d'Éloge du Doctorat Honoris Causa par la Faculté de Droit de l'Université de Coimbra du Président de la Commission Européenne, Jean-Claude Juncker, le 31 octobre 2017 ;

Distingué par la Médaille d'Or du Mérite Public de la Municipalité de Cabeceiras de Basto, le 25 avril 1999 ;

Auteur de plusieurs ouvrages de droit public, par exemple: *Do Ombudsman ao Provedor de Justiça*, Coimbra, Almedina, 1979; *As Garantias do Particular na Expropriação por Utilidade Pública*, Coimbra, Almedina, 1982; *O Plano Urbanístico e o Princípio da Igualdade*, Coimbra, Almedina, 1989; *As Grandes Linhas da Recente Reforma do Direito do Urbanismo Português*, Coimbra, Almedina, 1993; *Estudos de Direito do Urbanismo*, Coimbra, Almedina, 1997; *A Jurisprudência do Tribunal Constitucional sobre Expropriações por Utilidade Pública e o Código das Expropriações de 1999*, Coimbra, Coimbra Editora, 2000; *Manual de Direito do Urbanismo*, Vol. I, 1.<sup>e</sup> éd., Coimbra, Almedina, 2001, 2.<sup>e</sup> éd., 2004, 3.<sup>e</sup> éd., 2006, et 4.<sup>e</sup> éd., 2008; *Manual de Direito do Urbanismo*, Vol. II, Coimbra, Almedina, 2010; *Manual de Direito do Urbanismo*, Vol. III, Coimbra, Almedina, 2010; *Alguns Conceitos de Direito Administrativo*, 2.<sup>e</sup> éd., Coimbra, Almedina, 2001; *Direito Constitucional – A Justiça Constitucional*, Coimbra,

Almedina, 2001; *Justiça Constitucional*, Coimbra, Almedina, 2016, et 2.º éd., Coimbra, Almedina, 2019; *A Propósito de um Projeto de Revisão do Código das Expropriações de 1999*, Instituto Jurídico de la Facultad de Droit de l'Université de Coimbra, 2016; *Elogio do Doutorando*, proféré lors du Doctorat Honoris Causa du Président de la Commission Européenne, Jean-Claude Juncker, le 31 octobre 2017, Separata do Boletim da Faculdade de Direito, 2018; e *Direito do Ordenamento do Território e do Urbanismo, Legislação Básica*, 12º édition, Almedina, Coimbra 2020.

Auteur de plusieurs dizaines d'avis juridiques, dans le cadre du Droit Constitutionnel, du Droit Administratif et du Droit de l'Urbanisme, plusieurs d'entre eux ayant servis au fondement et au rendu de décisions des tribunaux ;

Participation comme Arbitre auprès de divers tribunaux arbitraux.

Coimbra, février 2021